

## Eau chaude sanitaire solaire : Préservez votre argent ... et la planète.

(07-02-11)

Le chauffe-eau solaire individuel permet d'utiliser cette source d'énergie pour produire une partie de votre eau chaude sanitaire et ainsi réaliser des économies d'énergie et protéger l'environnement.

Aujourd'hui ce procédé est largement répandu et bénéficie d'aides financières conséquentes.

### LE PRINCIPE :

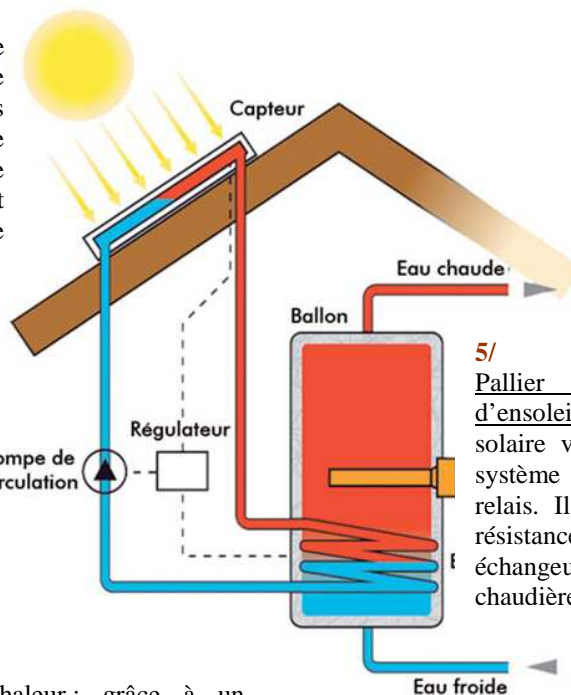
**1/** Capter l'énergie solaire : le capteur est constitué d'une plaque et de tubes métalliques noirs. Sa partie supérieure vitrée laisse pénétrer le soleil et retient la chaleur comme une serre.

**2/** Transporter la chaleur : le liquide (eau + antigel), appelé circuit primaire, s'échauffe en passant dans les tubes du capteur et se dirige vers le ballon de stockage.

**3/** Restituer la chaleur : grâce à un échangeur thermique (tuyau en forme de serpentin), le liquide caloporteur cède ces calories solaires à l'eau sanitaire.

**4/** Stocker l'eau chaude : le ballon solaire est une cuve bien isolée. L'eau chaude utilisée est immédiatement remplacée par la même quantité d'eau froide du réseau qui est à son tour chauffée par l'énergie du soleil.

**5/** Pallier à l'insuffisance d'ensoleillement : si l'énergie solaire vient à manquer, un système d'appoint prend le relais. Il peut s'agir d'une résistance électrique ou d'un échangeur raccordé à une chaudière (gaz, fioul, bois).



### Des bonnes raisons d'utiliser un chauffe-eau solaire :

- Une eau chaude gratuite grâce au soleil ;
- Source d'énergie renouvelable et non polluante ;
- Limite les rejets de CO<sub>2</sub> dans l'air
- Couvre jusqu'à 75 % de vos besoins annuels ;
- Durée de vie d'environ 20 ans ;

Maison de l'Habitat Durable

**Vous faites construire**

**Nous vous accompagnons**

→ Informations

→ Conseils

→ Orientations

Communauté  
d'Agglomération du Pays  
Ajaccien

Immeuble Castellani -  
Quartier Saint Joseph  
20090 Ajaccio

Maison de l'Habitat Durable  
[www.habitatdurable-capa.fr](http://www.habitatdurable-capa.fr)

Tél. 04 95 52 53 26

Fax. 04 95 52 53 40



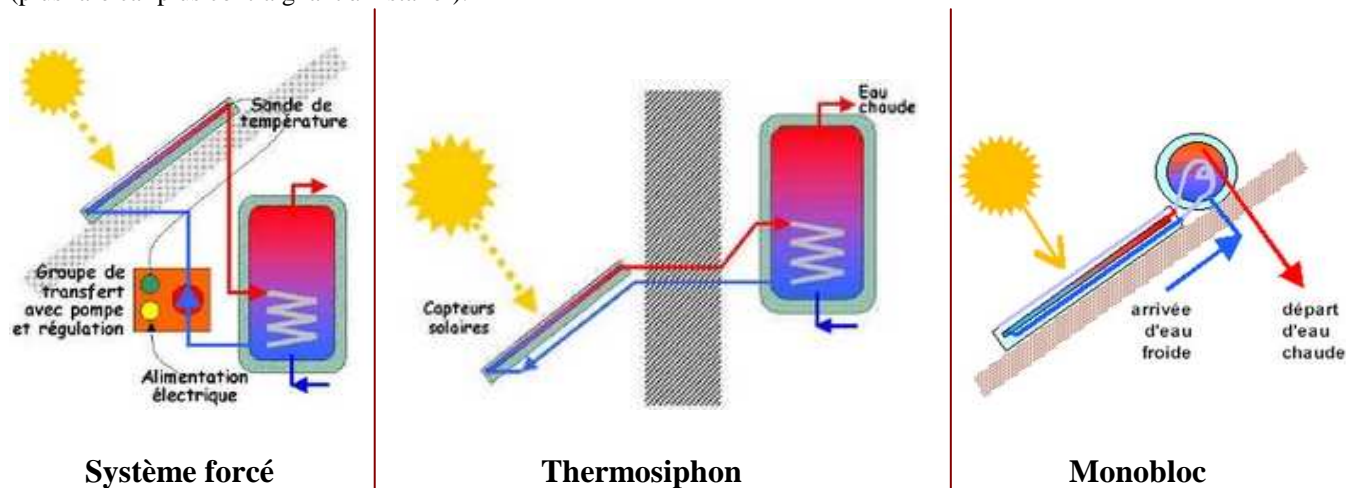
## Plusieurs modèles existent :

### Chauffe-eau solaire à éléments séparés :

Si les panneaux sont bien sur le toit, le ballon est à l'abri dans une pièce de la maison.  
Intégré ou non au ballon solaire, l'appoint complète le chauffage de l'eau sanitaire quand c'est nécessaire.  
Ces modèles fonctionnent généralement en circuit forcé mais il en existe à fonctionnement en thermosiphon (plus rare car plus contraignant à installer).

### Chauffe-eau solaire monobloc :

Les capteurs et le ballon sont regroupés sur un même châssis.  
Pour ce système, la subvention accordée est moins importante.



### Financement :

L'achat d'un chauffe-eau solaire donne droit à un crédit d'impôt et une subvention EDF/CTC.  
Votre dossier de demande de subvention sera à remettre à la Direction Déléguée à l'Énergie de la CTC (route du Riccanto, 20090 Ajaccio).

**Attention : votre installateur doit être agréé « Qualisol ».**

Pour plus d'information renseignez-vous auprès de l'Espace Info Énergie d'Ajaccio :



Pour en savoir plus, vous pouvez aussi consulter notre partenaire : le Point Info Énergie :

04.95.21.37.52

ADEME : [www.ecocitovens.ademe.fr](http://www.ecocitovens.ademe.fr)

Maison de l'Habitat Durable

[www.habitatdurable-capa.fr](http://www.habitatdurable-capa.fr)

Tél. 04.95.52.52.26